

6. INDEX ET MERITE NATIONAL 284

6.1	Méthode de calcul de l'index	284
6.4.1	Comment ça marche ?	284
6.4.2	Le scratch score standard (S.S.S) et le Slope.....	284
6.4.3	Handicap de jeu en fonction du S.S.S et du Slope.....	285
6.4.4	Etablissement par la Commission Sportive de Club de la table des coups reçus .	287
6.4.5	Répartition du handicap de jeu en fonction des coups reçus du parcours	288
6.4.6	Calcul de points en stableford	289
6.4.7	Évolution de l'index	290
6.4.8	Gestion des statuts d'un score en compétition officielle.....	293
6.4.9	La gestion centralisée des index	294
6.2	Première série nationale et licence or	296
6.3	Mérite National des Clubs.....	297
6.4	Mérite National des écoles de golf - Trophée Gérard Crouzat-Reynes	300
6.4.1	Mérite National espoir des écoles de golf - Trophée Gérard Crouzat-Reynes	301
6.4.2	Mérite National performance des écoles de golf - Trophée G. Crouzat-Reynes ...	302
6.5	Mérite National Amateur - Trophée Marie-C. Ubald Bocquet - Trophée P. Martin.....	304
6.6	Mérite National Jeunes	313
6.7	Mérite National Mid-Amateurs	317
6.8	Mérite National Seniors	320
6.9	Mérite National des AS d'entreprise	324

6. INDEX ET MERITE NATIONAL

6.1 METHODE DE CALCUL DE L'INDEX

L'évaluation du niveau de jeu d'un joueur et la détermination de son index s'appuient sur le score et le parcours sur lequel il est réalisé.

6.4.1 COMMENT CA MARCHE ?

En vigueur depuis le 4 janvier 2000, la méthode utilisée par la Fédération Française de Golf pour la gestion de l'index est celle de l'Association Européenne de Golf. Pour plus de détail voir la publication de l'AEG "EGA Handicap System 2016-2019" ou consulter le site Internet de cette association www.ega-golf.ch.

Cette méthode est fondée sur les principes suivants :

- I. évaluation de la difficulté relative de chaque parcours français fondée sur le scratch score standard (S.S.S.) et le Slope ;
- II. handicap de jeu en fonction du S.S.S. et du Slope du parcours joué ;
- III. répartition du handicap de jeu en fonction des coups reçus du parcours ;
- IV. calcul de points en stableford ;
- V. évolution de l'index.

6.4.2 LE SCRATCH SCORE STANDARD (S.S.S) ET LE SLOPE

L'évaluation de la difficulté d'un parcours n'est pas toujours une chose facile. Par exemple, un bunker de fairway à 220 m des départs peut être une réelle difficulté pour un joueur scratch (index à 0,0) alors qu'un joueur avec un index de 18 ne s'en préoccupera généralement pas.

Pour apprécier la valeur relative d'un parcours, on lui attribue deux indices :

- le **Scratch Score Standard** (chiffre à une décimale variant autour de la valeur du par) mesurant la difficulté du parcours pour un joueur « scratch » ;
- le **Slope** (nombre entier compris entre 55 et 155) qui détermine la difficulté relative du parcours pour le joueur « bogey » (joueur dont l'index est compris entre 18 et 22) par rapport au joueur « scratch ». La valeur neutre de difficulté (parcours pour lequel il est aussi difficile pour un joueur « scratch » de jouer son index que pour un joueur « bogey » de jouer le sien) est de 113. Pour cette valeur, l'arrondi de l'index donne le handicap de jeu. C'est cette valeur qui est provisoirement appliquée à un parcours non encore étalonné.

Ces deux indices sont déterminés après un étalonnage du terrain prenant en compte une multitude de données. Ces éléments, évalués trou par trou et repère par repère, à la fois pour le joueur et la joueuse « scratch » ou « bogey », prennent en compte toutes les difficultés – regroupées en 11 catégories – qu'un golfeur peut rencontrer sur un parcours suivant son niveau et son sexe (cf. § 2.1-5).

Une fois tous les trous évalués, le parcours se voit attribuer un S.S.S. et un Slope pour chacun de ses repères officiels.

Bien évidemment ces indices sont différents en fonction du repère joué et du sexe.